

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **S.I. Les Fontaines de la Ville S.A. en liquidation, Lutry**

2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire

3. Date de la décision: 23.08.2002

4. Echéance de préavis des créances: **04.11.2002**

5. Adresse pour la déclaration des créances: Jacques A. Gilliéron, chez Jacques A. Gilliéron Cabinet Fiduciaire et Fiscal, route de Genève 76, 1028 Préverenges

6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.

7. Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al 3 CO)
- Etude des notaires André Corbaz et Jean-Luc Marti
1002 Lausanne
(00666640)